

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS  
MRC DE CHARLEVOIX-EST

2 JUILLET 2020

À une séance ordinaire du Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue au lieu et à l'heure habituelle des séances, mercredi le 2 juillet 2020. Sont présents Madame et Messieurs les conseillers : Thomas-Louis Thivierge, Marco Lavoie, Monique Gravel, Gilles Gaudreault et Cajetan Guay sous la présidence de Madame Claire Gagnon, mairesse.

**1. CONSTATATION DU QUORUM.**

La mairesse, Madame Claire Gagnon constate le quorum et déclare la séance ordinaire ouverte à 19h.

**2020-07-01**

**2. ADOPTION DU PROJET DE L'ORDRE DU JOUR.**

Sur proposition de Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le projet d'ordre du jour tel que modifié.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum.
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2020.
4. Approbation des comptes à payer.
5. Avis de motion pour un règlement relatif à la circulation des véhicules hors route.
6. Entériner l'ouverture du bureau municipal le 22 juin 2020.
7. Adoption de la reddition de comptes dans le cadre d'un projet RIRL (nouveau formulaire).
8. Entériner l'accès aux invités et visiteurs à la Base de plein air du lac Nairne le 17 juin 2020.
9. Contrat relatif aux inspections des systèmes d'alarme incendie.
10. Achat d'un afficheur de vitesse.
11. Aide financière pour l'organisation de deux équipes de hockey balle.
12. Correspondance :
13. Divers :
  - a) Visite du parrain de la municipalité : Sûreté du Québec
  - b) Subvention à venir : annonce de Madame Émilie Foster, députée
14. Suivi des dossiers par les membres du Conseil.
15. Période de questions.
16. Levée de la séance.

**2020-07-02**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 JUIN 2020.**

Sur proposition de Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2020.

**2020-07-03**

**4. APPROBATION DES COMPTES À PAYER.**

Sur proposition de Monsieur Gilles Gaudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes à payer ainsi que les salaires du mois de juin 2020, au montant de cent cinquante-sept mille quatre cents quatre-vingt-treize dollars et cinquante-sept cents (157 493.57\$) présentés par la directrice générale et secrétaire-trésorière, sont acceptés et payés.

**2020-07-04**

**5. AVIS DE MOTION.**

Le conseiller Monsieur Marco Lavoie présente et donne avis de motion que lors d'une séance subséquente du Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, un règlement sera adopté ayant pour objet la circulation des véhicules hors route. Qu'un projet de règlement est présenté lors de cette séance.

**2020-07-05**

**6. OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL PENDANT LE COVID -19.**

**ATTENDU QUE** l'état d'urgence sanitaire a été déclaré par le Premier Ministre Monsieur François Legault, la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs a fermé l'accès du bureau municipal au public et ce, à compter du 23 mars 2020.

**ATTENDU QUE** le gouvernement du Québec a donné aux municipalités l'autorisation pour l'ouverture des bureaux municipaux;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner l'ouverture du bureau municipal le 22 juin 2020.

**2020-07-06**

**7. PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – DANS LE CADRE D'UN PROJET RIRL – DOSSIER NUMÉRO RIRL – 2017 – 507B.**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets RIRL;

**ATTENDU QUE** le formulaire de reddition de compte a été dûment rempli;

**ATTENDU QUE** les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au RIRL;

**ATTENDU QUE** le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au RIRL;

**POUR CES MOTIFS**, sur la proposition de Madame Monique Gravel il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs approuve les dépenses d'un montant de 362 490,78\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et les frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

**2020-07-07**

**8. ENTÉRINER L'ACCÈS AUX INVITÉS ET AUX VISITEURS LA BASE DE PLEIN AIR DU LAC NAIRNE.**

**ATTENDU QUE** suite au COVID 19, l'accès aux invités et aux visiteurs était interdit à la Base de plein air du lac Nairne;

**ATTENDU QUE** suite aux demandes des saisonniers, les membres du conseil ont donné l'accès aux invités et aux visiteurs;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner l'accès aux invités et aux visiteurs à la Base de plein air du lac Nairne et ce, à partir du 17 juin 2020.

**2020-07-08**

**9. CONTRAT RELATIF À L'INSPECTION DU SYSTÈME D'ALARME INCENDIE 2020.**

Sur proposition de Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le contrat au montant de 879.56\$ incluant les taxes applicables de SÉCUOR pour l'inspection des systèmes incendie de :

- L'édifice municipal
- Bâtiment de l'eau potable
- Bâtiment des eaux usées
- Bâtiment Route 138

Que les membres du Conseil acceptent le renouvellement de ce contrat pour les quatre (4) prochaines années et ce, au montant de 879.56\$ par année.

**2020-07-09**

**10. ACHAT D'UN AFFICHEUR DE VITESSE KAMÉLÉON  
KAM-15-S DE TRAFIC INNOVATION.**

Il est proposé par Monsieur Cajétan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'achat d'un afficheur de vitesse Kaméléon, KAM-15-S, incluant une option de communication et les frais de transport de livraison et ce, pour un montant de 5 172.72\$ incluant les taxes applicables de *TRAFIC INNOVATION*. Que les détails de cet appareil sont énumérés dans la soumission reçue.

**2020-07-10**

**11. AIDE FINANCIÈRE AU COMITÉ DE HOCKEY BALLE  
(COSSUM).**

Sur proposition de Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder une aide financière d'un montant de 500\$ au comité de hockey balle (cossum) et ce, pour l'organisation de deux équipes.

**2020-07-11**

**16. LEVÉE DE LA SÉANCE.**

Sur proposition de Monsieur Gilles Gaudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance ordinaire est levée à 19h22.

**MAIRESSE**

**DIRECTRICE GÉNÉRALE ET  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

**En signant le procès-verbal du 2 juillet 2020, la mairesse conclut qu'elle  
a signé toutes les résolutions qui y sont adoptées.**